



**Tu as 14 ans, 15 ans ou 16 ans !**

Tu souhaites t'engager sur ta commune et accompagner les enfants sur ton territoire, dans les centres de loisirs ou les structures jeunesse !

Tu es libre sur tes vacances d'été ou les petites vacances !

**Alors ! ... Deviens « ADOS' ACCOMPAGNATEUR D'ENFANTS »**

**Comment ? En respectant les étapes suivantes !**

**1-** Postules en ligne sur

[www.adoac.fr](http://www.adoac.fr) rubrique jeunes ; « je veux devenir adoac »

**2-** Après ta candidature, tu seras contacté par courrier pour t'inviter à une journée d'information/formation qui aura lieu le samedi 20 janvier ou le samedi 16 juin 2018 de 9h à 17h.

Cette journée est GRATUITE et OBLIGATOIRE pour être « ADOS' ACCOMPAGNATEUR D'ENFANTS ». (Transport pris en charge à la porte de la mairie !)

**3-** Après validation de cette journée, tu seras confié au directeur du centre de loisirs de ta commune. Une convention sera établie entre tes parents, ta commune, les Francas et toi !

*Toutes les activités proposées, les repas et le matériel nécessaire à tes fonctions sont pris en charge ! ...*



**Plus d'infos sur «adoac.fr»**

Un dispositif d'accompagnement opéré par les Francas du Pas de Calais avec le soutien de la Caf du Pas de Calais. Tél 03 21 55 10 10